Nations Unies S/PV.6635



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6635e séance

Lundi 24 octobre 2011, à 10 heures
New York

Présidente :	Mme Ogwu	(Nigéria)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Berger
	Bosnie-Herzégovine	M. Vukašinović
	Brésil	M. Fernandes
	Chine	Mme Liu Bing
	Colombie	M. Alzate
	États-Unis d'Amérique	Mme Rice
	Fédération de Russie	M. Karev
	France	M. Araud
	Gabon	M. Messone
	Inde	M. Vinay Kumar
	Liban	M. Salam
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant

Ordre du jour

La situation en Somalie

11-56023 (F)





La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

La Présidente (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Danemark, de la Grèce, de l'Italie, de l'Espagne et de l'Ukraine à participer a la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2011/650, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la France, le Gabon, la Grèce, l'Inde, l'Italie, le Liban, le Nigéria, la Norvège, le Portugal, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Ukraine.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Bosnie-Herzégovine, Brésil, Chine, Colombie, France, Gabon, Allemagne, Inde, Liban, Nigéria, Portugal, Afrique du Sud, Fédération de Russie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

La Présidente (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2015 (2011).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 15.